

Rapport d'activités ABA

1 janvier 2013 – 31 décembre 2013

Organisation et fonctionnement de l'Association Belge pour le Droit d'Auteur

1.1. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration était composé en 2013 des personnes suivantes: Fabienne Brison (Présidente), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Benoît Michaux (Secrétaire), Paul Maeyaert (Trésorier), Herman Croux, Séverine Dusollier, Sophie Malengreau, Tanguy Roosen, SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur) et Hendrik Vanhees.

• Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois, aux dates suivantes : 25 février, 25 mars, 30 septembre, 21 octobre et 2 décembre. Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) Activités de l'association

- Organisation de quatre lunch-causeries en 2013 (voir *infra*, point 3), ainsi que préparation des lunch-causeries du premier semestre 2014 ;
- organisation de la journée d'étude annuelle du 24 mai 2013 (voir *infra*, point 4), qui s'est réduite à une après-midi d'étude en raison de l'intensité de la préparation de la journée internationale d'étude de 2014 ; les frais de participation ont été fixés à 50 € (membres) et 75 € (non membres) ;
- organisation de l'après-midi d'étude « Le droit d'auteur dans la pratique audiovisuelle » du 24 mai 2013, dont le programme a été élaboré par Herman Croux et discuté à différentes réunions du CA ;
- évaluation des activités décrites ci-dessus (contenu, orateurs, catering, logistique) ;

(ii) Activités internationales

- préparation du Congrès de l'ALAI de Carthagène : Axel Beelen (SAJ) et Benjamin Docquir ont été désignés comme rapporteurs nationaux.
- Approbation du rapport national
- rapport des réunions du Comité exécutif de l'ALAI à Paris, en particulier s'agissant des remarques du Comité sur l'organisation du congrès de Bruxelles ;
- discussion de la note d'Yves Gaubiac sur la proposition de publication des actes des congrès internationaux ;
- poursuite de la préparation des journées d'étude internationales de 2014 sur le sujet des 'droits moraux au 21ème siècle'; le CA a notamment discuté du programme et du questionnaire élaboré par un groupe restreint composé de Fabienne Brison, Séverine Dusollier, Franck Gotzen, Marie-Christine Janssens, Hendrik Vanhees et Alain Strowel) et a également discuté du programme (par voie téléphonique et par écrit) avec V. Nabhan et J. Ginsburg ;
- aspects organisationnels des journées d'étude de 2014, e.a. :
 - o répartition interne des responsabilités au sein du CA
 - o désignation de plusieurs jeunes membres pour prendre la responsabilité de diverses tâches administratives (Sari Depreeuw, Amélie de Francquen et Alexandre Cruquenaire)
 - o discussion des offres, des contrats et des présentations proposées par le bureau 'Meet U There'

- o réalisation du budget (estimation des dépenses et recettes) en tenant compte d'un prix d'inscription modéré ;
- o visite de lieux potentiels pour les différentes activités du congrès ;
- o organisation du programme social pour les conjoints et de la visite à Gant
- o coordination du site web <u>www.alai2014.org</u> avec le site web de l'ABA et en collaboration avec MUT en Vertige (cf infra) ;
- o demandes d'offres pour la publication des actes du congrès à Edward Elgar , Intersentia, et Larcier, l'ALAI international requérant la publication sous forme de livre traditionnel à distribuer à l'ensemble des membres (une version électronique sera également commercialement disponible) ;
- o établissement d'une liste de contacts à des fins de sponsoring ;
- o activités relatives aux soirées : la réception envisagée à l'Hôtel de Ville n'étant pas possible, une alternative est recherchée. Pour la soirée du jeudi, un événement culturel se déroulera à Bozar
- o contacts avec les groupes nationaux ayant récemment organisé des journées d'étude, e.a. Londres et Dublin

(iii) Tâches administratives et organisationnelles:

- décisions relatives à l'acceptation ou à la démission de membres;
- remplacement provisoire du secrétaire (Benoit Michaux) par Sébatien Witmeur pour l'année 2013
- décision de maintenir la cotisation à 150€ pour les membres individuels et à 325€ pour les personnes légales ;
- réalisation des comptes annuels et de la liste des membres et dépôt de la déclaration fiscale;
- approbation de la facture annuelle de la Sabam pour les coûts relatifs à la logistique et au secrétariat :
- organisation et gestion financière des lunch-causeries (organisation du catering en fonction du nombre d'inscrits)
- organisation et gestion financière de la journée d'étude de mai 2013, ainsi que des précédentes journées d'étude (2012);
- traitement des factures en cours ;
- Discussion avec les commissions de formation continue des barreaux néerlandophones et francophones en ce qui concerne l'octroi de points pour les lunch-causeries et la journée d'étude ;
- Relance du dossier 'site web de l'ABA': il a été décidé d'abandonner les options prises précédemment, de racheter le nom de domaine et de confier la réalisation d'un nouveau site à l'asbl Vertige; le choix s'est porté sur une version consultable également sur Smartphone et tablette; l'interaction avec le site web réalisé par MUT pour le congrès ALAI 2014 sera recherchée.

1.2. Assemblée générale

Ont eu lieu une assemblée générale statutaire (25 mars 2013) et trois assemblées générales ordinaires (25 février, 21 octobre et 2 décembre). Les points suivants étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire : approbation du rapport de l'année 2012, des comptes annuels 2012 et du budget prévu pour 2013, décharge des administrateurs.

2. <u>Membres et cotisations</u>

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: : (25/2) Stefanie Wuyts; (25/3) Alexis Fierens, Katrien Lefever en Fréderic Lejeune; (30/09) Donald Mertens en Vincent Jadot; (2/12) Diane Allard
 - en tant que personne morale : (2/12) MPA en Copiebel

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :

- en tant que personnes physiques: (30/09) Francis Godefroid, Brigitte Dauwe en Françoise Havelange
- en tant que personne morale: Swift

Au 31 décembre 2013, l'association compte 142 membres: 129 personnes physiques, 11 personnes morales et 2 membres d'honneur.

3. Thèmes traités durant les assemblées générales (lunch-causeries)

25 février 2013

Thème: "Suite à l'accord intervenu fin 2012 entre les éditeurs, les journalistes et Google, quelques réflexions sur les formes d'accords possibles de la presse écrite avec les grands acteurs d'Internet"

Orateur: Philippe Nothomb

25 mars 2013

Thème: "Web 2.0: Nouvelle frontière du droit d'auteur"

Oratrice: Virginie Fossoul

21 octobre 2013

Thème: "Presentation of the system of extended collective licensing: a solution for digital libraries?"

Oratrice: Rán Tryggvadottir

2 décembre

Thème: "Pinckney: klein maar fijn of een handig verborgen revolutie?"

Orateur: Paul Torremans

4. Après-midi d'étude du24 mai 2013

Lieu: Sabam

Prix: 50 euro (membres) / 75 euro (non membres)

Thème: "Producteurs et droit d'auteur: questions relatives à l'audiovisuel"

Nombre d'inscriptions: 50 (29 membres; 13 non-membres; 8 orateurs)

Rapport d'activités établi par Marie-Christine Janssens (Vice-présidente), traduit en français par Séverine Dusollier, et approuvé par le conseil d'administration en sa séance du 24 mars 2014.